Colloque international 2011Programme

Les déclarations unilatèrales d'indépendance

www.univ-angers.fr/droit

Jeudi 24 février de 9h30 à 18h Vendredi 25 février de 9h à 12h

> Faculté de droit, d'économie et de gestion

Campus Saint-Serge | Amphi Volney 13 allée François Mitterrand BP 13633 | 49036 Angers Cedex 01

Organisé par le centre Jean Bodin Sous la direction de Monsieur **Rahim KHERAD** Professeur de Droit Public à l'Université d'Angers

Jeudi 24 février

9h∃□ Accueil et enregistrement des participants

Mots de bienvenue de M. Daniel Martina, Président de l'Université d'Angers et de Mme Michèle Favreau, Doyen de la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers.

Rapport introductif, Rahim Kherad, Professeur à l'Université d'Angers.

Regards croisés sur les déclarations d'indépendance

Sous la Présidence du Juge Mohamed Bennouna.

- 10h30 La déclaration d'indépendance américaine | Steven Ekovich, Professeur à l'American Univeristy of Paris.
- 10h45 La reconnaisse d'Etat, réponse à une déclaration d'indépendance | Jean Charpentier, Professeur émérite à l'Université de Nancy-II.
- 11h La CEDH et les déclarations unilatérales d'indépendance | Recteur Armel Pecheul, Professeur à l'Université d'Angers.
- 11h15 Pause
- La déclaration d'indépendance de l'État de Palestine | Madjid Benchikh,
 Doyen honoraire de la Faculté de droit d'Alger,
 Professeur émérite à l'Université de Cergy-Pontoise.
- Les opérations de paix : œil de la communauté internationale dans les pays ayant proclamé unilatéralement leur indépendance | Josiane Tercinet, Professeur à l'Université de Grenoble, Pierre Mendes-France.
- 12h Débats
- 12h30 Déjeuner

14h∃□ Première table ronde : Les déclarations unilatérales d'indépendance dans le cadre de la décolonisation en Afrique

Sous la présidence du Professeur Madjid Benchikh.

- La déclaration d'indépendance de la Rhodésie du Sud | Rafâa Ben Achour,
 Professeur à l'Université de Tunis, membre de la Commission africaine du droit international,
- La déclaration d'indépendance du Sahara Occidental | Abdelmadjid Elcohen,
 Professeur à l'Université de Marrakech.
- La déclaration d'indépendance du Biafra | Stéphane Doumbé-Billé, Professeur à l'Université Jean-Moulin Lyon III, Directeur du centre de droit international.
- Les déclarations unilatérales des Bantoustan | Paul Tavernier, Professeur à l'Université Paris XI.
- La France face aux déclarations unilatérales d'indépendance en Afrique | Frédérique Coulée, Professeur à l'Université d'Evry Val d'Essonne.

16h Deuxième table ronde : Les déclarations unilatérales d'indépendance dans le cadre du démembrement d'États en Europe.

Sous la présidence du Professeur Rafaa Ben Achour.

- La déclaration unilatérale d'indépendance de l'Ukraine | Mycola Doroshenko,
 Vice-Recteur de l'Université nationale du service fiscal d'Ukraine.
- La reconnaissance internationale de l'Ukraine après la proclamation de l'Acte d'indépendance | Maxime Kononenko,
 Conseiller au ministère des Affaires étrangères d'Ukraine.
- La déclaration d'indépendance du Haut Karabakh et de l'Ossétie du Sud | Nacira Megherbi,
 ATER à l'Université d'Angers.
- La déclaration unilatérale d'indépendance de l'Abkhazie | Arnaud Lebreton, Doctorant à l'Université d'Angers.

17h Pause

- La déclaration unilatérale d'indépendance de la Transnistrie | Nabil Hajjami,
 ATER à l'Université d'Angers.
- La déclaration unilatérale d'indépendance de la Tchétchénie | Di Gore Simala,
 ATER à l'Université de Poitiers.
- L'Union européenne face à la déclaration d'indépendance du Kosovo | Yves Petit, Professeur à l'Université de Nancy-II.

17h45 Débats

18h15 Cocktail offert par la Mairie d'Angers. Visite guidée du Musée Jean Lurçat

Vendredi 25 février

Troisième table ronde : Les implications de l'avis de la CIJ du 22 juillet 2010, Sous la présidence de Mohammed Bedjaoui,

Ancien Président de la Cour internationale de Justice.

- Le droit de la responsabilité internationale dans l'avis du 22 juillet 2010 : beaucoup de questions, peu de réponses | Olivier Corten,
 Professeur à l'Université Libre de Bruxelles.
- Les opinions dissidentes formulées à l'occasion de l'avis consultatif du 22 juillet 2010 | Abdallah Benhamou,
 Professeur à l'Université de Tlemcen.

Discutants:

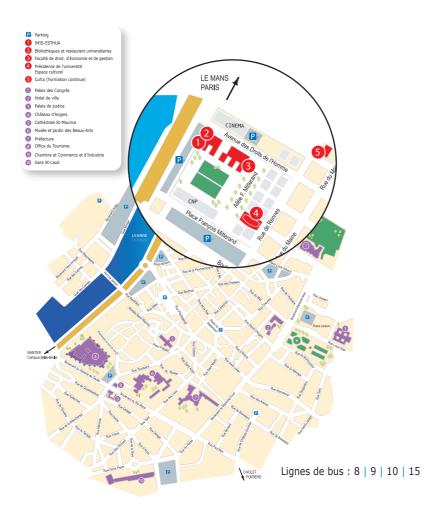
Mohamed Bennouna, Juge à la CIJ, Doyen honoraire de la Faculté de droit de Rabat **Emmanuel Decaux**, Professeur à l'Univeristé Paris II, membre du comité consultatif auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

11h Débats

11h∃□ Pause

Conclusions générales

Mohammed Bedjaoui, ancien Président de la CIJ, ancien ministre d'État,
ministre des Affaires étrangères d'Algérie.



Renseignements, inscriptions:

www.univ-angers.fr/droit

Éric MIRABEL | eric.mirabel@univ-angers.fr

Centre Jean Bodin | Faculté de droit, économie et gestion | Campus Saint-Serge 13, allée François Mitterrand | BP 13633 | 49036 ANGERS cedex 01 Tél. 02 41 96 21 17/45



CENTRE JEAN BODIN
Recherche juridique et politique





